

Eric LASSERRE

582 route Henriette d'Angeville

74400 CHAMONIX Mont Blanc

] 04 50 53 20 03

] 06 89 75 09 43

lasserre.eric@orange.fr

Monsieur Jean-Claude Bourdais
Association AIRAP

Chamonix le 23 août 2008

Cher Monsieur,

Je peux porter à votre connaissance, si vous n'êtes pas déjà au courant, que le conseil municipal de Chamonix, lors de sa séance publique du 25 juillet 2008, a débattu du sujet du PCS (Plan communal de sauvegarde). Le dossier a été présenté par Jean-Louis Verdier adjoint à la sécurité et par Jean-Marc Bonino directeur du service aménagement.

Dans cette présentation, et dans l'énumération des documents à porter à la connaissance du public, il n'a pas été fait état des zones jaunes d'AMV.

J'ai interpellé le maire pour m'en étonner, pour expliquer qu'il était du devoir de la commune d'informer préventivement les habitants, les acquéreurs de foncier mais aussi les résidents secondaires, les touristes en hébergement ainsi que les locataires qu'ils résidaient ou avaient l'intention de séjourner dans une zone de laquelle ils étaient susceptibles d'être évacués en urgence en période de risques avalancheux et qui devrait donc être concernée par les mesures d'alerte.

J'ai précisé que j'estimais grave la responsabilité de ne pas diffuser une information dont disposait la commune.

J'ai fait part de ma stupéfaction que la carte des aléas sur laquelle figurent ces zones jaunes n'était pas consultable en mairie de Chamonix, et que les demandeurs étaient dirigés sur les services administratifs d'Annecy.

Dans sa réponse, le maire a rejeté la responsabilité de cet état de choses sur l'Etat.

Il a rappelé que le préfet n'avait toujours pas signé le PPR.

Concernant l'AMV, il a soutenu que le ministère n'avait toujours pas abouti dans sa réflexion.

Que les outils de communication à l'intention du public n'étaient à ce jour pas validés. Qu'il n'avait reçu aucune « autorisation » de montrer ces documents.

Je vous autorise à faire tout usage que vous jugerez utile de ce courrier.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Eric Lasserre

Conseiller municipal de Chamonix

